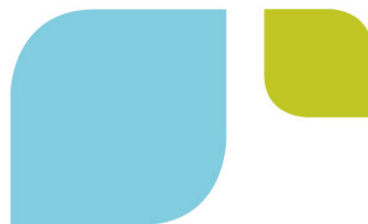




Conférence régionale Santé-Environnement



Table-ronde
(11h45-13h10)



Interventions

2

- **Lionel BRARD**, élu de Valence, conseiller délégué à l'Agglomération Valence-Romans-Sud Rhône-Alpes, « Reconquête de la qualité de l'air : Nécessité d'une approche intégrée, Evaluation, sensibilisation, participation, action »
- **Agnès THOUVENOT**, élue de Villeurbanne, 4^{ème} adjointe à l'économie solidaire, l'emploi et l'insertion, la santé, la lutte contre les discriminations et l'égalité Femme-Homme, « L'étude d'impact en santé, un outil d'aide à la décision technique et politique »
- **Isabelle ROMEUF**, conseillère municipale d'Auzelles et déléguée communautaire de la communauté de communes Ambert-Livardois-Forez, Parc naturel régional Livradois-Forez, « La Lutte contre l'ambroisie sur le Parc naturel régional Livradois-Forez »



valence
ROMANS
AGGL

RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'AIR

NECESSITE D'UNE APPROCHE INTEGREE

Evaluation, sensibilisation, participation , action



Lionel BRARD

Adjoint au Maire de Valence Santé, Environnement, Ecologie urbaine
et Participation

Conseiller communautaire délégué Transition énergétique, Air, Bruit ,
Climat

Président du Syndicat Mixte SCoT Grand Rovaltain Drôme Ardèche



Observation - Analyse - Evaluation

Evaluation INVS - ARS: un formidable levier pour l'action politique

Evaluation de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine dans l'agglomération de Valence - INVS ARS octobre 2014.

L'étude fait nettement ressortir que le gain sanitaire associé à la diminution de la pollution chronique est sensiblement plus important que le gain associé à une diminution des expositions à court terme au cours des pics de pollution.

- Le respect des valeurs guides de l'OMS pour particules fines PM 2,5 permettrait d'éviter 55 décès par an (effet à long terme) soit un gain de 8 mois en terme d'espérance moyenne de vie.
- Le respect des valeurs guides de l'OMS pour les PM 10 éviterait 4 décès chaque année (effet à court terme)

ACTION 1 Réduction de la vitesse à 90km/h sur l'A7 COP 21

Juillet 2015 : Interpellation de Nicolas Daragon, Maire de Valence à l'endroit du Gouvernement à l'occasion de la COP 21, campagne média

Aôut 2015: Accord de principe donné par la Ministre au Maire de Valence

Juin 2016: limitation à 90Km/h sur la partie « urbaine » de l'A7 (environ 8km)

ACTION 2 Prime Air Bois

Aides au remplacement des cheminées et des appareils de chauffage au bois datant d'avant 2002:

- 1000 € pour l'installation d'un insert ou poêle bois ou gaz
 - 200 € supplémentaires pour un poêle à granulés d'une marque membre de Propellet (aide Propellet)
 - 400 € supplémentaires pour un insert gaz (aide GRDF)
- 3000 € pour l'installation d'une chaudière bois
 - 400 € supplémentaires pour une chaudière à granulé agréée Propellet

500 000€ prévus sur 3 ans

Lancement presse le 21/09/2016 avec ATMO AURA

102 demandes instruites et acceptées en 3 mois.

ACTION 3 Dynamiser la mobilité à faible empreinte sanitaire

Mobilité Hydrogène

- **Première station de Valence TGV ouverte en décembre 2016**

Déploiement d'une flotte d'une quarantaine de véhicules légers et de deux bus

- **Projet de deuxième station à Valence Sud en partenariat avec CNR et GNVert**

Mise en place d'une flotte de 10 bus électriques (ligne 1 : 25% du trafic total de l'agglo)

Augmentation du nombre de bus au gaz (GNC) 1/3 du parc



ACTION 4 Booster les mobilités actives, lutter contre la sédentarité

2 démarches participatives conduites par la ville en partenariat avec l'ORS Auvergne Rhône Alpes et l'ONAPS avec l'accompagnement de l'ARS:

- **PARCOURA, Parcours urbains actifs pour améliorer la qualité de l'air (ONAPS)**
- **Evaluation des incidences sanitaires (EIS) de l'aménagement d'un Parc de nature en ville de 7 hectares sur les berges du Rhône quartier de l'Épervière (ORS)**

PARCOURA

Valence & Clermont-Métropole, lauréats 2016 de l'appel à projet national AACT'AIR de l'ADEME

Parcours urbains actifs pour améliorer la qualité de l'air

Etude participative conduite par l'ONAPS, Observatoire
national de l'activité physique et de la sédentarité

Afin d'améliorer la qualité de l'air, l'objectif est d'augmenter la part des déplacements effectués à pied et à vélo grâce à l'amélioration des parcours piétonniers et cyclables **au sein des deux collectivités** et à la mise en place d'actions de sensibilisation et de communication autour des modes actifs **adaptés** aux différentes catégories de population.

Une étude collaborative avec des groupes d'habitants représentatifs de la diversité des territoires est engagée: actifs, seniors, familles avec enfant(s), malades chroniques, habitants des quartiers excentrés, habitants des quartiers en politique de la ville...

IS DE L'EPERVIERE

Evaluation ORS avec le soutien de l'ARS

Démarche d'évaluation des incidences sanitaires de l'aménagement d'un parc urbain de nature en ville de 7 hectares sur les berges du Rhône en continuité du centre nautique, du port de plaisance et du futur centre aqualudique de l'Epervière.

- Développement des activités physiques adaptées aux différents publics, parcours de santé, initiation au vélo...
- Activités d'éveil et de découverte de la nature (refuge LPO, verger pédagogique, observation de la migration)
- Promotion des mobilités actives via les voies vertes de liaison du Parc avec le centre ville (dont la ViaRhôna)

| ACTION 5 Mise en place d'un chauffage urbain (géothermie profonde pour la transition énergétique)

- Puissance: 9.000 équivalents logements
- en substitution de la chaufferie actuel au gaz
- **Suppression des émissions de NOX couplée à une réduction significative de l'empreinte carbone**

ACTION 6 Qualité de l'air intérieur

Sensibilisation & éducation à la santé

Démarche partenariale Ville de Valence - IREPS - Harmonie Mutuelle

Actions de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur auprès des élèves des établissements scolaires de Valence (32 classes CM1/CM2)

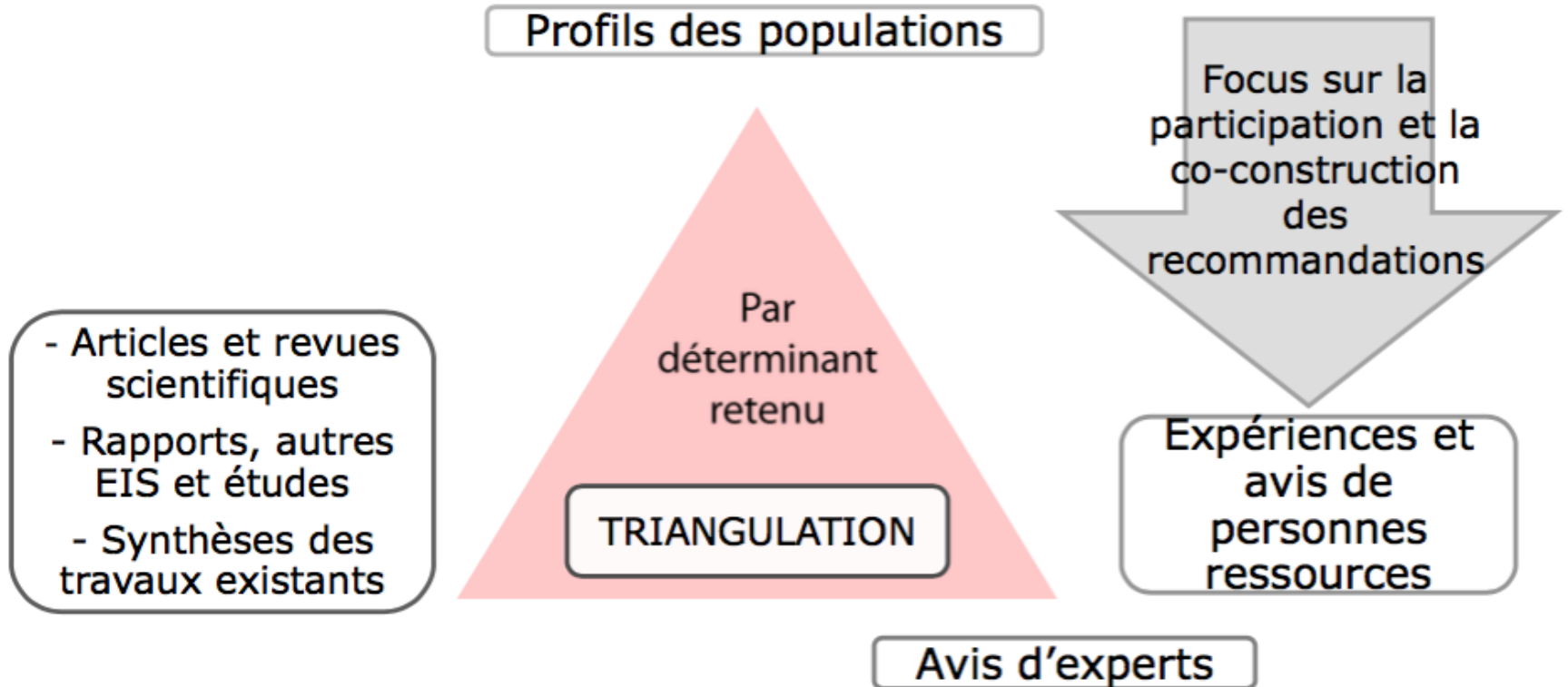
- Identifier les polluants rencontrés dans l'air
- Favoriser l'implication et la responsabilisation des élèves: recherche de solutions simples adaptées à leur vie quotidienne, adoption de gestes favorables pour améliorer la qualité de l'air intérieur
- Favoriser l'appropriation de ces gestes par les enfants qui pourront être des relais auprès des adultes et devenir acteur à part entière de leur santé (traces écrites dans le cahier de liaison de l'élève).
- Favoriser l'appropriation par le professeur des écoles du contenu de la séance pour la reproduire et la diffuser à son tour dans d'autres classes

L'étude d'impact en santé

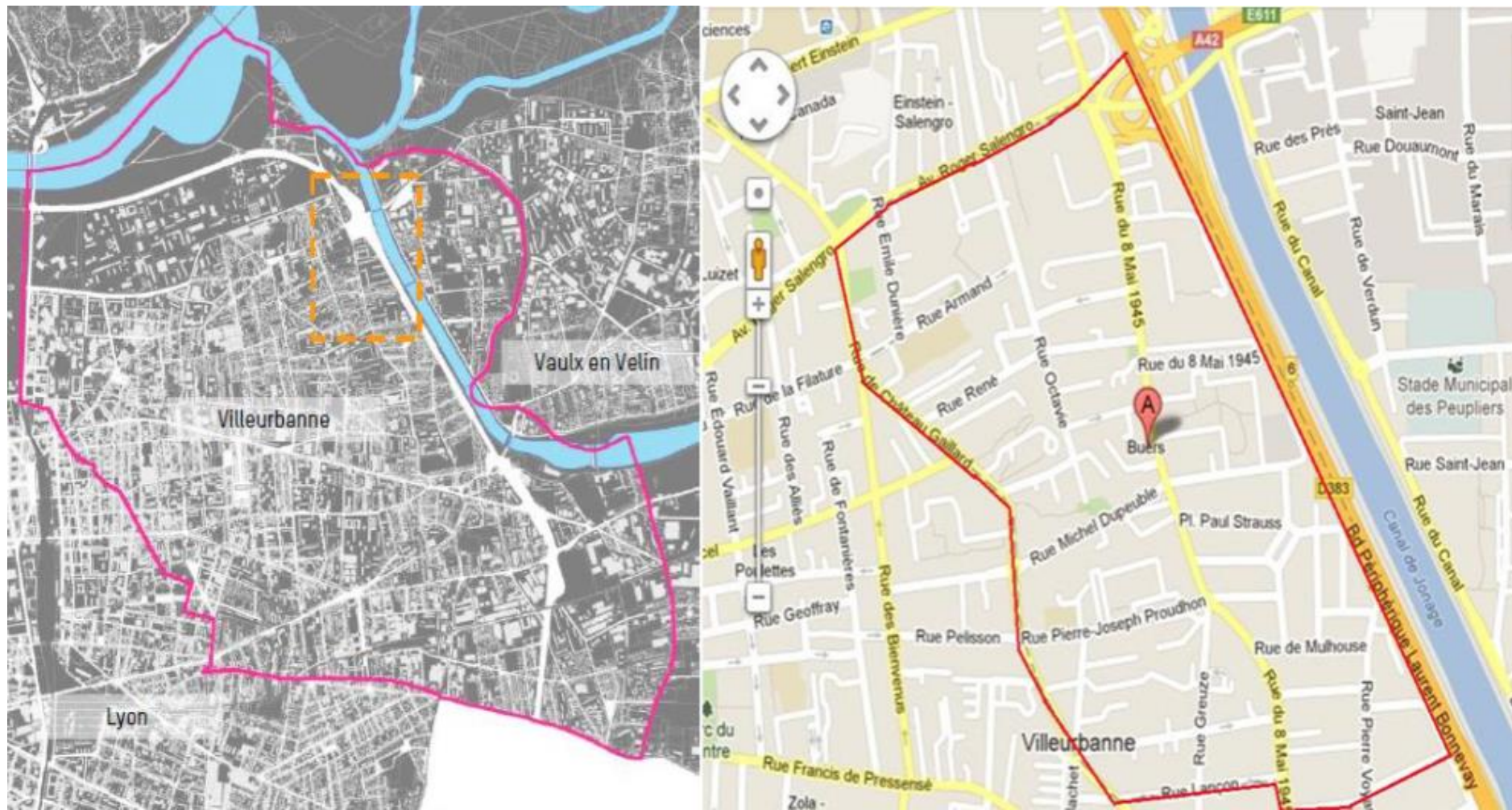
un outil d'aide à la décision technique et politique

villeurbaine

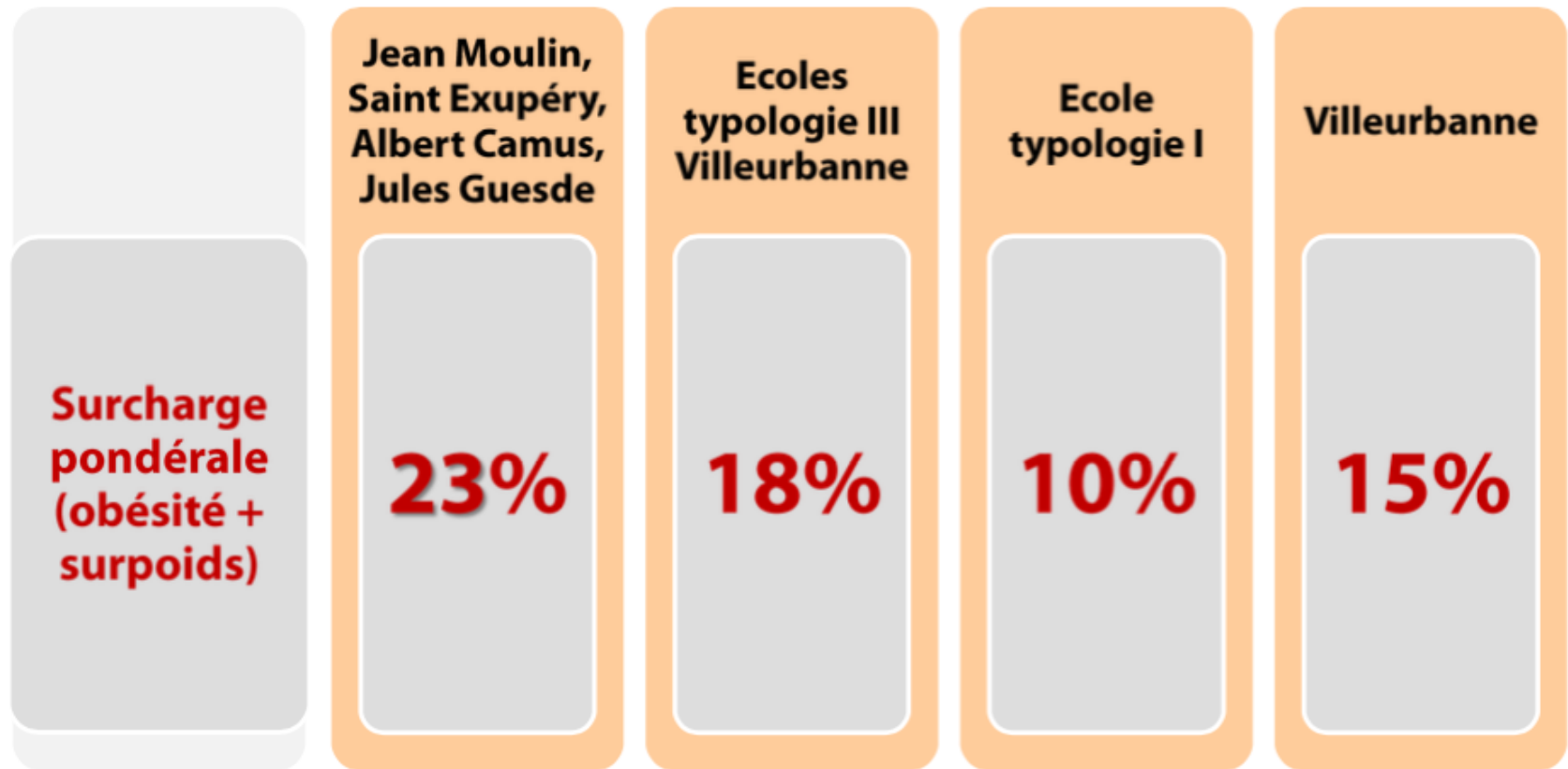
Une méthodologie précise



Le quartier des Buers à Villeurbanne



La surcharge pondérale des enfants de CE2 à Villeurbanne



Source : Service de santé scolaire Ville de Villeurbanne 2015

Le quartier des Buers



Les données de santé et de santé environnementale du quartier

Données de santé :

- 23% des enfants de CE2 en surcharge pondérale
- traitement anti-diabétique 1,5 fois supérieur dans le quartier / Villeurbanne
- Taux de patients sous insuline 2 fois supérieur dans le quartier / Villeurbanne
- Traitement anti-asthme 1,5 fois supérieur dans le quartier / Villeurbanne

Données de santé environnementale

- Bruit intérieur : 2 fois plus élevée sur les recommandation de l'OMS
- Bruit ambiant extérieur : supérieur à 50 décibels
- Oxyde d'azote : mesures supérieures
- Benzène : 60% des mesures supérieur au seuil de 2ug/m³
- Particules fines : supérieur au seuil d'alerte.

Les données de littérature scientifique

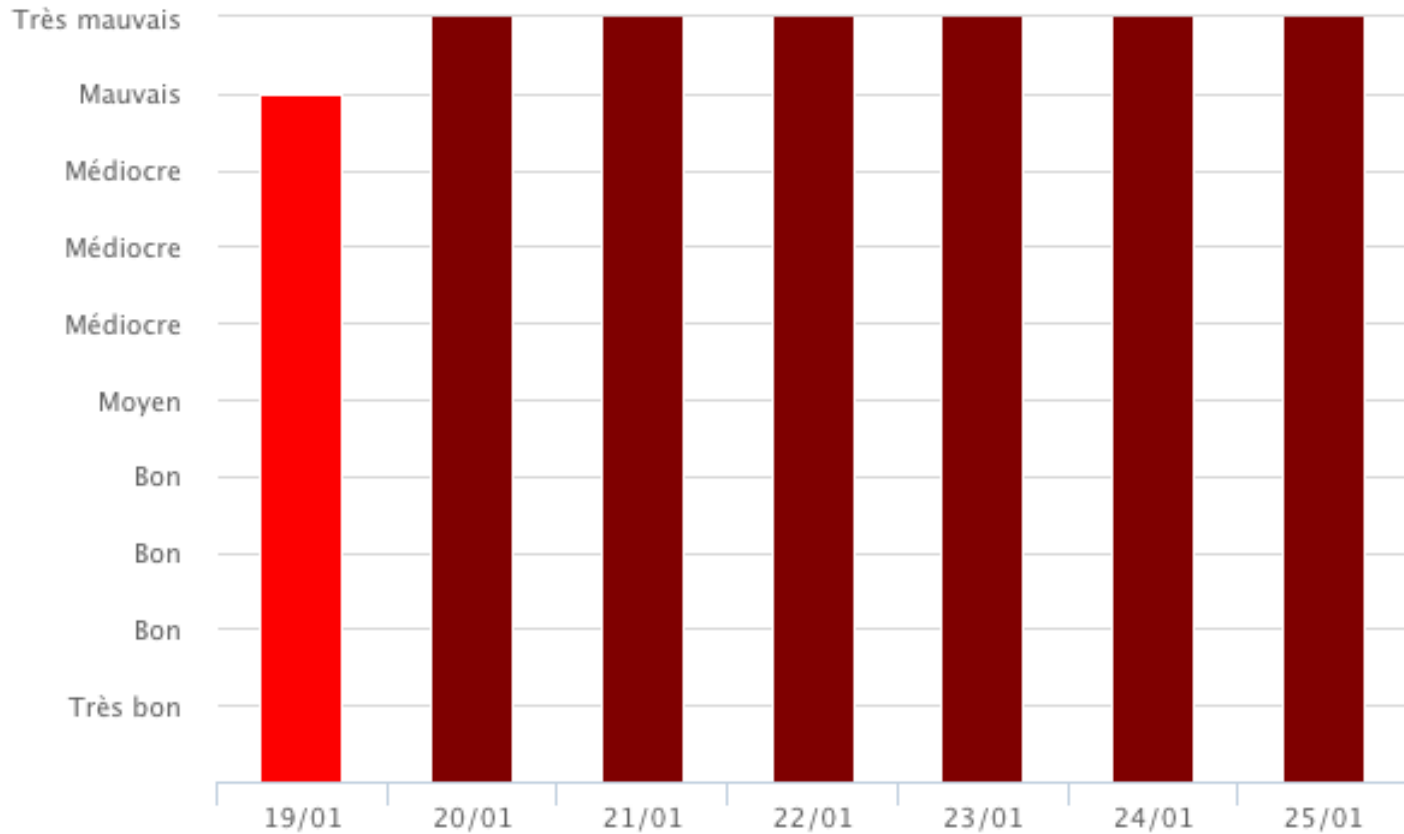
- **Données de la littérature scientifique :**
 - **Les enfants sont plus sensibles**
 - Augmentation de la fréquence de l'asthme,
 - cf les données de consommation de traitement antiasthmatiques
 - si PA \searrow : de 2 à 4 % des recours aux urgences pour bronchiolite et pour asthme chez les nourrissons et chez les enfants <14 ans en moins /an.
 - **IMC plus important** chez les enfants
 - Exposition chronique à des composés suspectés de perturber le métabolisme glucido-lipidique → **surpoids**

Quelques recommandations de l'EIS

- Rénover les logements avec un système de ventilation performants, double vitrage
- Choisir des espèces végétales non allergisantes et filtrants sur le talus le long du périphérique
- Dédier un espace cultivable le plus lin possible du périphérique ou protéger d'une serre
- Abaisser la vitesse du périphérique
- Choisir un revêtement routier spécifique qui limite la remise en suspension des particules et phono-absorbant
- Rénover les aires de jeux en particulier pour les enfants de 7 – 12 ans
- Rénover et sécuriser pour les piétons et cyclistes la rue du 8 mai, en particulier en direction de l'école
- Instaurer des « rues éphémères du mercredi »
- Questionner la voie d'accès au sein de la résidence Pranard prévue par l'ANRU.

Indice de qualité de l'air à Villeurbanne

Historique des 7 derniers jours



Source : Atmo Auvergne Rhone-Alpes / Capture d'écran du 25/01/2017



La Lutte contre l'ambrosie sur le Parc naturel régional Livradois-Forez

Un enjeu de santé publique décliné
sur un territoire de proximité

Conférence régionale
santé environnement

Jeudi 26 janvier 2017

Préfecture du Rhône



Isabelle ROMEUF Parc naturel régional Livradois-Forez



L'Ambroisie un problème de santé publique...

le risque allergique

- Il correspond à l'exposition au pollen.
- Plus la proportion de pollen contenu dans l'air est grande,
- plus le risque allergique augmente.
- Il varie en fonction des saisons, de la situation géographique, de la météorologie...



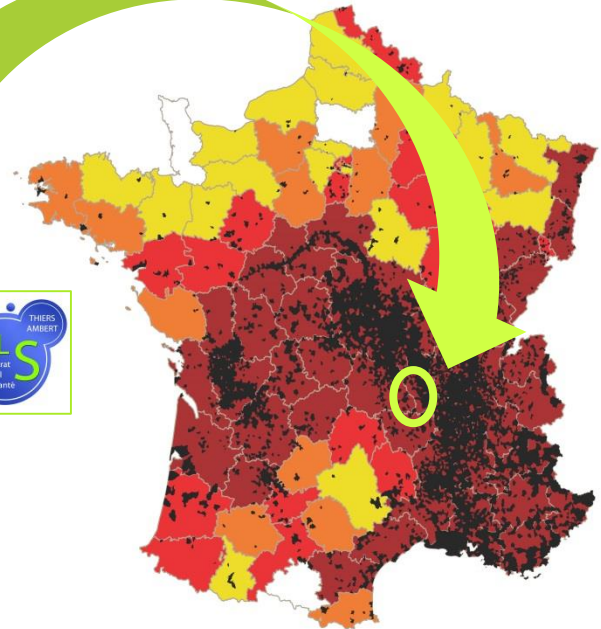
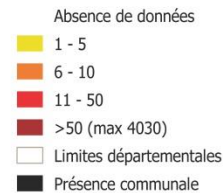
Le Pollen de l'ambroisie possède l'ensemble des caractéristiques qui font de lui un pollen à fort potentiel allergisant:

- de petite taille, il peut être transporté par le vent sur de grandes distances (+ de 40 km)
- Il est produit en grande quantité, un pied d'ambroisie peut libérer plusieurs millions de grains de pollen par jour .
- son enveloppe est porteuse de nombreuses protéines allergènes : 5 grains de pollen au m³ d'air suffisent à provoquer l'allergie.

Nombre d'observations départementales, toutes dates confondues (données remontées en 2016), pour l'espèce *Ambrosia artemisiifolia* L., 1753



Nombre d'observations par département



... qui nécessite une lutte coordonnée

Où trouver l'Ambroisie ?



grèves de rivières



chantiers BTP



parcelles agricoles



bords de routes



chantier construction



nourriture oiseau

**UN PROBLÈME
POUR :**

- LA BIODIVERSITÉ
- L'AGRICULTURE
- EN ZONE NON AGRICOLE
- LES EMPLOYEURS

Des outils pour lutter contre l'ambroisie

**L'Auvergne :
un engagement fort dans
la lutte**

- Une politique volontaire depuis 2012
- Une couverture totale du territoire
- Un plan d'action régional concerté et coordonné depuis 2012 piloté par l'ARS

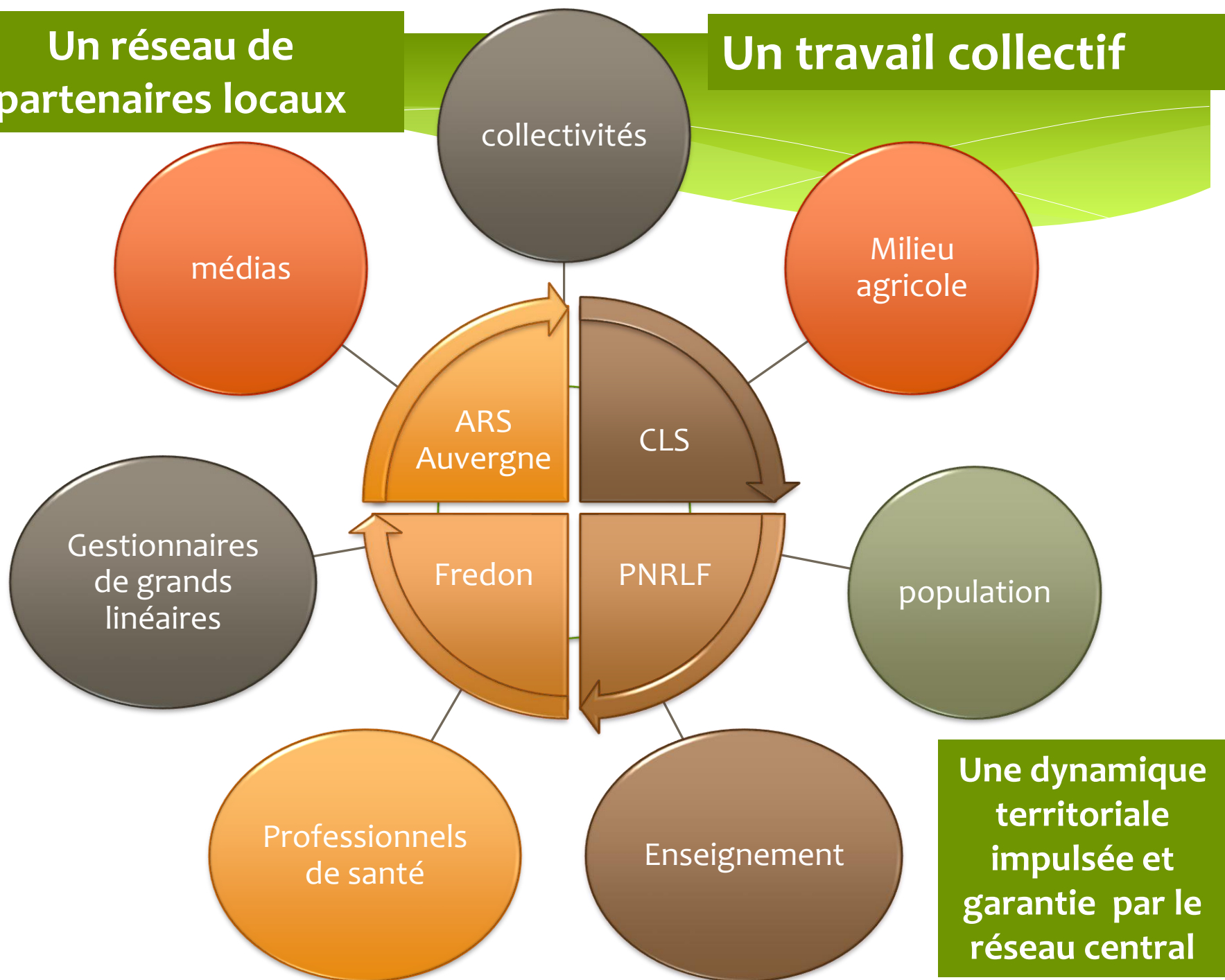
ARRÊTÉS préfectoraux pour la région

Allier	N°	2391/15 du 23/09/2015.
Puy de Dôme	N°	12 / 01525 du 11 /07/2012
Cantal	N°	2013-845 du 01/07/2013
Haute Loire	N°	43/01/2013/253 du 05/12/2013

**L'application de l'arrêté passe par la mise en œuvre d'une gestion territoriale à l'échelon communal - intercommunal
=> Réseau de collectivités et de référents ambroisie**

**Un réseau de
partenaires locaux**

Un travail collectif



**Une dynamique
territoriale
impulsée et
garantie par le
réseau central**

Réseau de référents ambroisie communaux et intercommunaux

Une expérimentation depuis 2013 sur le territoire du Parc Naturel Régional Livradois Forez avec désignation et mise en place d'un réseau de collectivités et de référents ambroisie communaux et intercommunaux



PNRLF :

- 162 communes
- 95 référents



- * Nombre de communes ayant désigné un référent : 59
- * Nombre de référents communaux désignés : 91
- * Nombre de référents intercommunaux désignés : 4

L'Animation sur le PNR Livradois-Forez



Accompagnement des collectivités et des référents



Communication

Gestion



Accompagnement des partenaires

Formation



Education

Sensibilisation

Mise en œuvre d'actions de lutte concertées - Illustration

Signalement
Au PNR LF

Appui : ARS
FREDON Auvergne

Analyse de la
problématique

Prise de contact avec
la mairie

Résultats

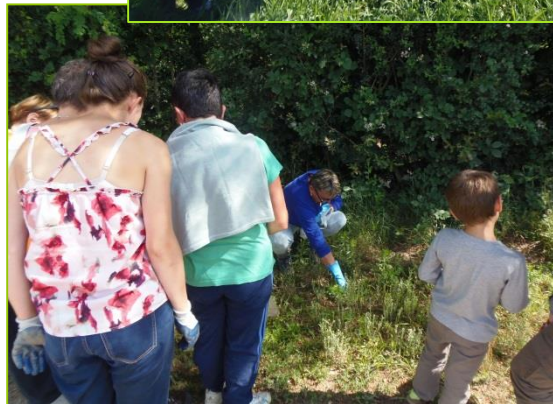
- Arrachage sur parcelle communale
- Prise en compte par l'exploitant agricole
- Gestion par ERDF et GRTGAZ
- Sensibilisation des élus
- Réunions publiques
- Atelier de sensibilisation en lien avec le coordinateur local de santé
- Plan actions communal
- Référents

REUNIONS DE
CONCERTATION
en mairie + sur site

- Constats
- Analyses et Apport technique CA+FREDON
- Echanges
- Concertation sur les possibilités de gestion avec les acteurs concernés

Journée internationale de l'ambroisie

Sur le PNR Livradois Forez



1 Réunion publique - 3 Expositions

PROGRAMMATION

- * Courpière :
 - campagne arrachage 21/06/2015
- * Sermentizon :
 - soirée information 18/06/2015
 - campagne d'arrachage 27/06/2015
 - exposition du 18 au 27/6/2015
- * Néronde sur Dore :
 - campagne d'arrachage 28/06/2015
- * Saint Gervais S/S Meymont :
 - exposition du 29 juin au 3 juillet -
Maison du Parc naturel régional
Livradois-Forez
- * Olliergues :
 - exposition du 4 juillet au 18 juillet -
Office de Tourisme

3 Arrachages

- 50 arracheurs
- 11200 pieds arrachés

Prévention santé en lien avec le CLS

Formation des professionnels de santé :
Médecins G, pharmaciens, Infirmières DE



Notre été en santé :

- * actions de prévention sur 5 lieux de baignade :
- * sensibilisées aux risques : Ambroisie, baignade et solaires
- * 190 personnes + 35 animateurs de CLSH et saisonniers sensibilisés

La Lutte contre l'ambroisie sur le territoire du PNR Livradois-Forez

Préserver la qualité de vie sur le territoire



Points clés

- * Un travail de proximité et un accompagnement de qualité (PNRLF, FREDON, coordonnateur CLS, ARS)
- * Une bonne mobilisation des acteurs
- * Un investissement collégial et une dynamique de groupe
- * Un réseau de référents responsabilisés qui s'ancre sur le territoire
- * Une communication active et un bon relai des actions par les médias

Lutte contre l'ambroisie en Auvergne

Merci de votre attention

* Isabelle ROMEUF

- * Référente ambroisie - Parc naturel régional Livradois-Forez
- * Tél: 04-73-95-57-57

* Pascale TARRADE

- * Experte ambroisie - Animatrice coordinatrice - FREDON Auvergne
- * Tél: 04-73-42-14-63 / 06-51-55-25-19

* Fabrice BRETEL

- * Coordinateur territorial de santé – Contrat Local de Santé Thiers-Ambert
- * Tél : 04-73-51-10-00 / 06-24-63-10-77



Interventions

1

- **Mondane JACTAT**, adjointe au maire de Grenoble en charge de la santé, « Le Plan Municipal de Santé de Grenoble : élaboration et mesures concernant la santé environnementale »
- **Julie DUVERT**, adjointe au maire de Chamalières, chargée de la démocratie de proximité et de la communication, « La mise en place de la politique de communication, les actions auprès des riverains et l'impact sur la biodiversité dans le cadre de la démarche Zéro Phyto »

Mondane Jactat
Adjointe au Maire
Janvier 2017

Plan Municipal de Santé de Grenoble: élaboration et objectifs concernant la santé -Environnement



Déroulé

- Elaboration du PMS
- Les objectifs de Santé-Environnement dans le PMS

Elaboration du Plan Municipal de Santé 2016-2020

**Une ville
à la démocratie
renouvelée**

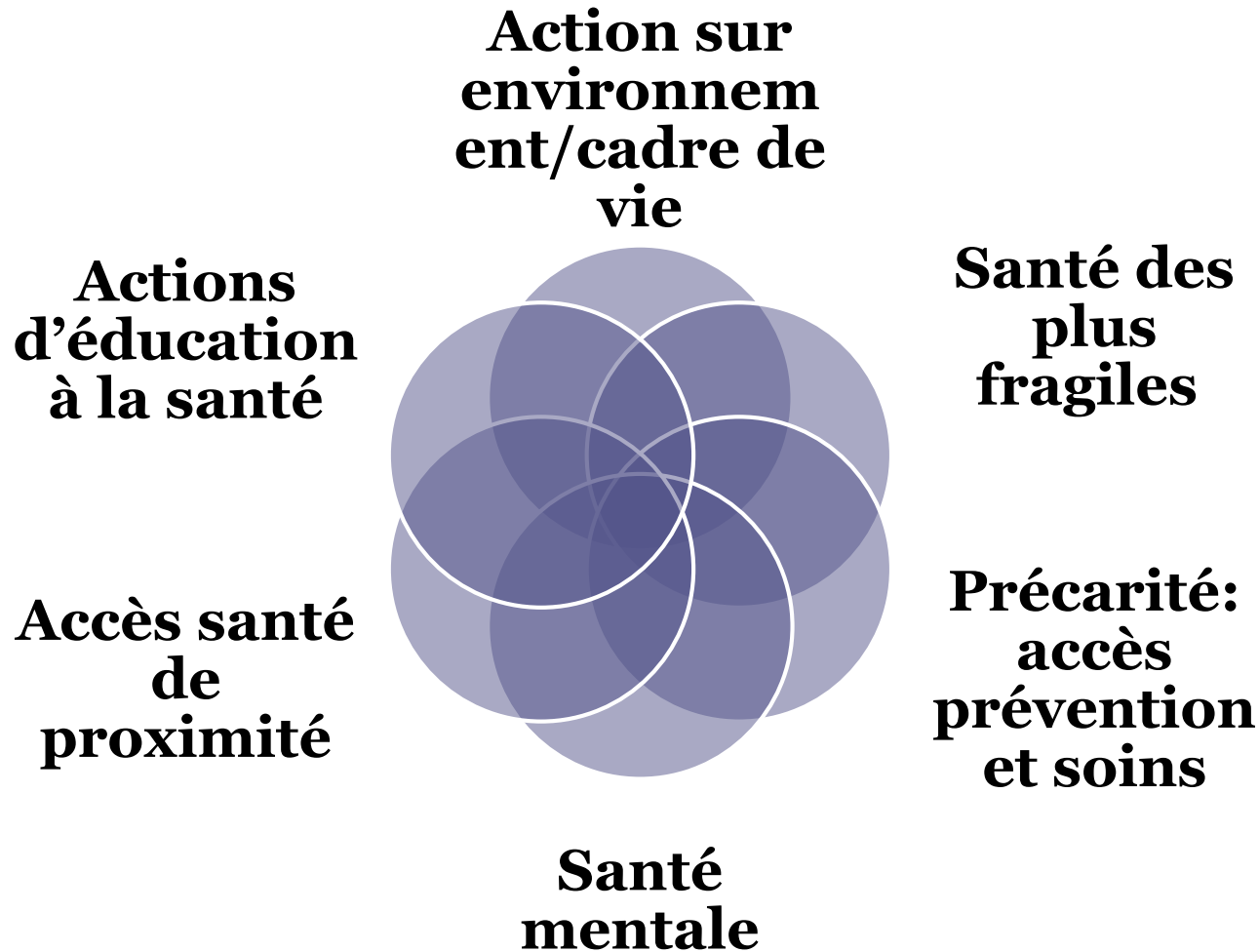
... un pouvoir d'agir
pour chaque habitant !



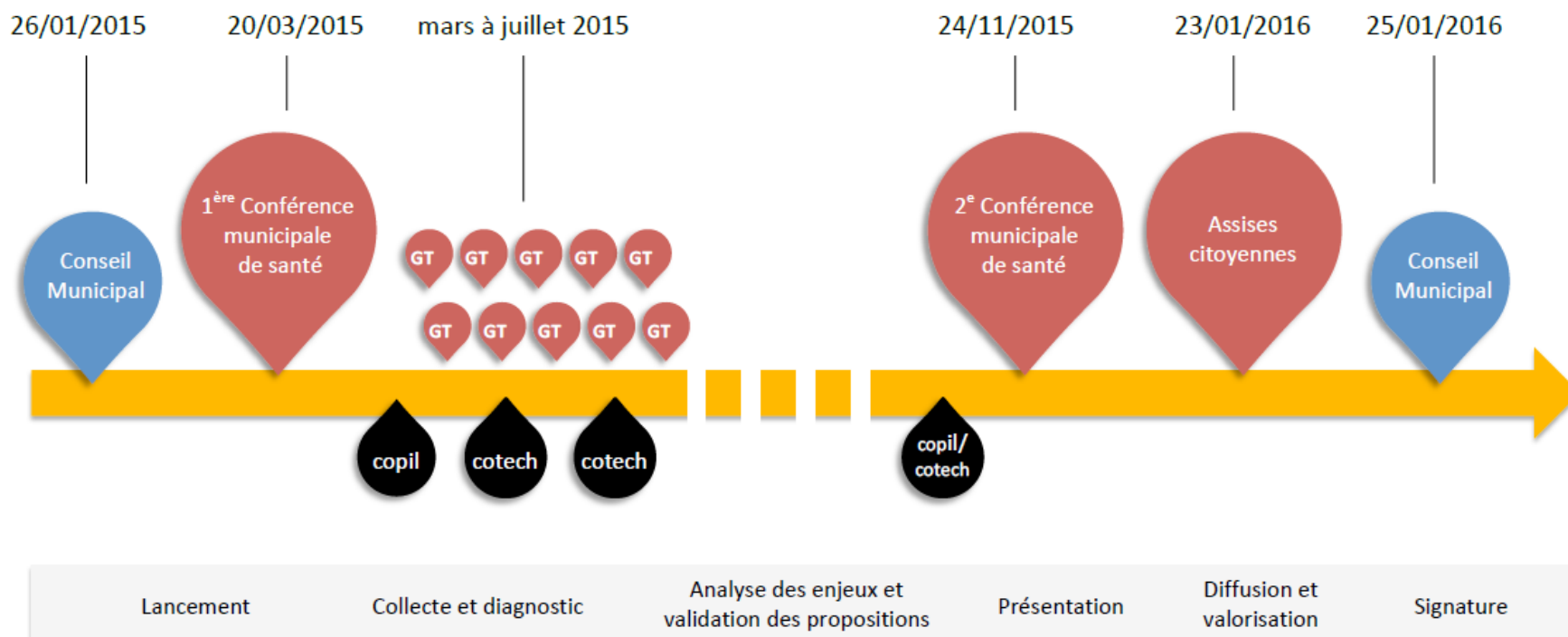
Une action transversale à mener sur les déterminants de la santé



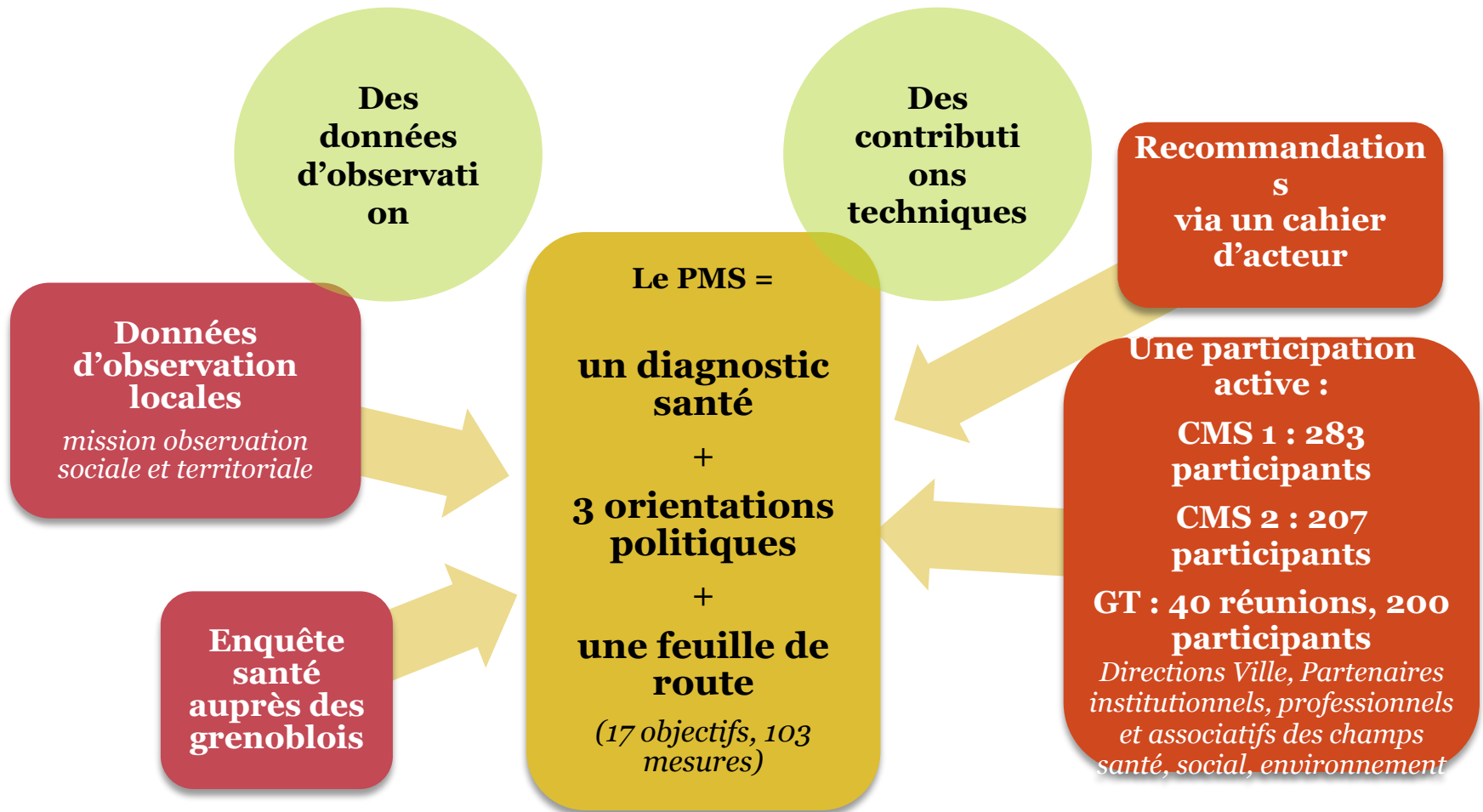
6 objectifs prioritaires



La démarche d'élaboration du PMS



> une production collective et participative



Orientation 1 : Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé

> *déclinaison : 9 objectifs, 23 actions, 44 mesures*

9 objectifs :

> Promouvoir et mettre en œuvre des actions visant à réduire la pollution de l'air ambiant

> Lutter contre le changement climatique et réduire les consommations énergétiques

> Limiter la génération de bruit

> Contribuer à mieux estimer le risque sanitaire lié aux rayonnements électromagnétiques, informer les habitants et protéger les populations sensibles

> Lutter contre l'habitat dégradé, promouvoir le « bien habiter » et prévenir les nuisances de voisinage

> Prendre en compte l'exposition de la population aux pollutions et nuisances dans l'aménagement de la ville

> Prévenir les risques de santé liés à la qualité de l'air intérieur (QAI)

> Promouvoir une alimentation saine et sûre, issue d'une production durable

> Valoriser et maintenir la qualité exceptionnelle de l'eau de consommation de Grenoble

Merci beaucoup



La fin des pesticides

Enjeux et contraintes pour les collectivités

Des clefs pour réussir



CHAMALIÈRES



Ville de référence et d'innovation

CONTEXTE



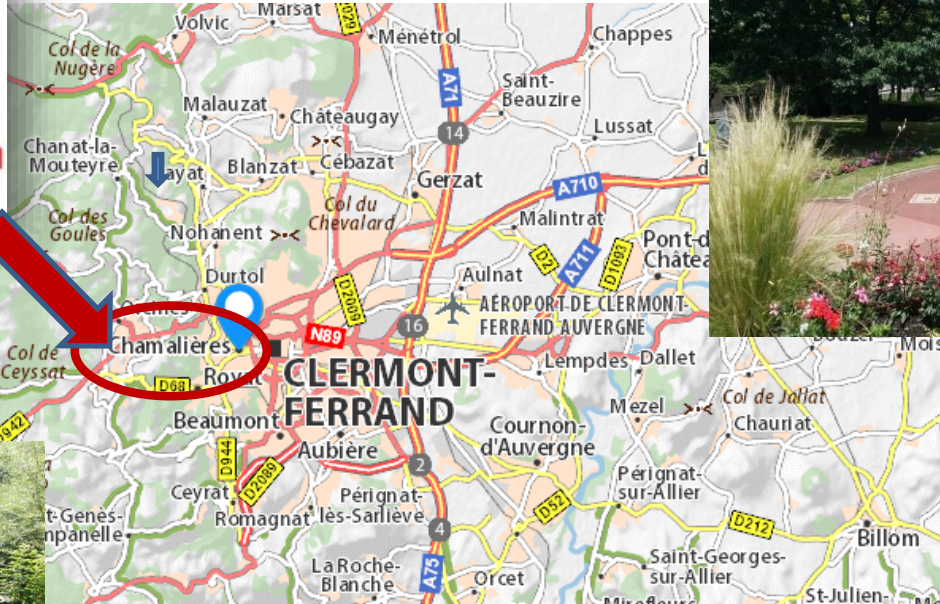
CONTEXTE

Commune la plus densément peuplée de l'ancienne région Auvergne et la 5^{ème} commune de la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 4637 habitants au km²

CHAMALIÈRES



Ville de référence et d'innovation



Superficie de 377ha

18 103 Habitants



Chamalières ville thermale = réseau hydrographique important : nombreuses sources naturelles.
La ville est traversée par le cour d'eau « La Tiretaine »



Dès 2011, suppression de l'utilisation de produits chimiques sur l'ensemble de l'espace public de la commune.



CONSTAT

**CONTRAINTE/DIFFICULTÉS RENCONTRÉES
DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE
ZÉRO PHYTOS**





❖ Contraintes réglementaires

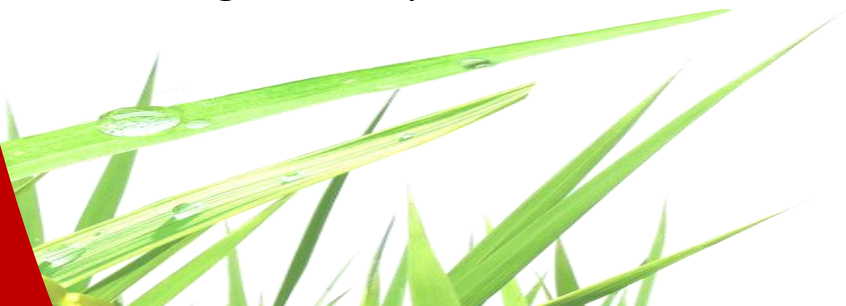
Pratiques de désherbage et de traitement des cultures plus contraignantes pour le personnel municipal (chronophage et moins ergonomique) ; convaincre les agents de la pertinence de cette nouvelle gestion éco-responsable

❖ Contraintes techniques

Nécessité d'identifier des pratiques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaire et d'investir dans de nouveaux équipements efficaces et ergonomiques

❖ Contraintes politiques

Ce mode de gestion, contraignant pour la ville, reste parfois mal compris. Cette végétation spontanée en ville est parfois perçue comme un manque d'entretien de l'espace public : nécessité de faire de la pédagogie pour porter un nouveau regard sur cette végétation spontanée



CHAMALIÈRES



Ville de référence et d'innovation

DES CLEFS POUR RÉUSSIR LE PASSAGE À UNE GESTION ZÉRO PHYTOS



ORGANISATION INTERNE



- ❖ Croiser les compétences scientifiques, techniques, politiques : mettre en œuvre un comité de pilotage pour un travail en transversalité
- ❖ Elaborer un plan d'action et revoir complètement le calendrier d'entretien de l'espace public
- ❖ Former les agents afin qu'ils comprennent les enjeux d'une gestion éco-responsable
Pour être efficaces, ils doivent être convaincus !



GESTION « DE L'HUMAIN »

- ❖ Responsabiliser les agents afin qu'ils deviennent des ambassadeurs de la « gestion environnementale éco-responsable » : partager un savoir-faire
- ❖ Rendre les agents acteurs de ce nouveau mode de gestion : qu'ils soient à l'initiative de nouvelles pratiques
- ❖ Valoriser les agents auprès des citoyens en soulignant leur responsabilité et en faisant la promotion de leur travail

Chamalières : Ville Responsable en matière de gestion environnementale

Nettoyage des rues, balayage, désherbage figurent parmi les nombreuses missions auxquelles répondent au quotidien les agents du service Environnement de la Ville.

Environnement : choix zéro phyto pour la santé du public

La Commune a fait le choix, il y a 5 ans, d'une gestion environnementale exempte de produits phytosanitaires. Cette volonté s'est traduite par la suppression progressive de l'utilisation de produits chimiques tels que pesticides et désherbants, au profit de produits naturels et des agents qui les manipulent. Au-delà des risques sanitaires, il ne faut pas négliger l'impact environnemental de ces produits, sources d'importantes pollutions des cours d'eau et nappes phréatiques.

Un choix raisonné mais contraignant : La décision de ne plus utiliser de produits chimiques pour entretenir l'espace public est sans conséquence ; ce nouveau mode de gestion responsable pour la Ville, très contraignant pour la commune, nécessite en effet une très forte implication



des agents municipaux, c'est aussi 30% de temps en plus. Ils sont aidés en cette tâche par l'emploi d'outils plus ergonomiques tels que sécateurs, débroussailluses électriques. En parallèle de ces techniques curatives, la municipalité étudie aussi de nouvelles techniques préventives (choix de revêtements, paillage, etc).

Une décision responsable et un autre regard sur l'environnement

En s'imposant ce nouveau mode de gestion environnementale, Chamalières n'a pas fait le choix de la facilité, mais de la responsabilité.

Organisation

Une équipe d'agents est affectée à l'entretien des parcs et autres espaces verts. Les autres agents du service sont intervenus dans la programmation de l'entretien (dispositif internet et à la demande des usagers).

CONFÉRENCE-DÉBAT La municipalité s'est engagée dans une « gestion environnementale responsable » de la commune : voilà l'objet de la conférence-débat organisée ce jeudi.

Zéro phyto : les enjeux et les contraintes

Communiquez et faire réfléchir autour de la « gestion environnementale responsable » de la commune : voilà l'objet de la conférence-débat organisée ce jeudi.



LE TRAVAIL DE NETTOYAGE « 0 PHYTO ». Mécanisme, soufflage, balayage et arrosage par un gros camion-mousse responsable.

« La décision de ne plus utiliser de produits chimiques pour entretenir l'espace public n'est pas sans conséquence », explique Eric Le Marechal, responsable du service espace vert, ponctuellement intervenant dans la programmation de l'entretien des parcs et autres espaces verts. « Ce mode de gestion responsable est un choix de facilité ou de difficulté ? En pratique, il est contraignant pour la collectivité. La gestion de l'espace public implique toutefois une compréhension de la part de tous, à commencer par l'acceptation de la présence de végétation dans nos rues. En effet, la fonctionnalité de certaines herbes, en fonction des saisons, ne permet pas que la totalité de l'espace public soit désherbé. »

« Porter un autre regard sur ce qu'on appelle à tort les mauvaises herbes »

« Le 21 mai, la ville a adhéré à la charte d'entente des espaces publics du Groupe Pflanzwerk et obtenu le label « Zéro phyto » reconnaissant son engagement en matière environnementale. »

« En s'imposant ce mode de gestion, Chamalières n'a pas fait le choix de la facilité ou de la difficulté ? En pratique, il est contraignant pour la collectivité. La gestion de l'espace public implique toutefois une compréhension de la part de tous, à commencer par l'acceptation de la présence de végétation dans nos rues. En effet, la fonctionnalité de certaines herbes, en fonction des saisons, ne permet pas que la totalité de l'espace public soit désherbé. »

Eric LEMARECHAL ambassadeur de la politique environnementale de la Ville !

Le 18 décembre dernier à Vic-le-Comte se tenait la cérémonie officielle de remise des prix du concours régional des villes et villages Fleuris devant une assemblée de plus de 200 personnes, réunissant des Maires, des élus, parmi lesquels Julie DUVERT et Gérard NOËL, Adjoints et des techniciens des espaces verts. A cette occasion, Eric LEMARECHAL, responsable du service Environnement de la Ville et membre du jury régional est intervenu pour présenter les nouvelles grilles d'attribution des Fleurs et dispenser de nombreux conseils en matière de gestion écoresponsable. Il n'a pas manqué d'illustrer ses propos en valorisant la politique environnementale chamaliéroise notamment en matière de gestion durable et de fleurissement – rappelés que la Ville a vu sa 3^{ème} Fleur renouvelée en 2014.



DES SOLUTIONS TECHNIQUES

**Désherbage thermique :
gaz, vapeur**



Désherbage mécanique



Repenser l'aménagement urbain
(reconversion d'une fontaine en massif de plantes aromatiques à disposition des riverains)



Désherbage manuel

DES PRATIQUES ALTERNATIVES, DOUCES

FAVORISANT UN ENTRETIEN MOINS RÉGULIER DE L'ESPACE PUBLIC

CHAMALIÈRES



Ville de référence et d'innovation

Techniques de paillages des espaces verts



Ecopaturage



Prairies fleuries



Rotation des cultures pour une fertilisation des sols Association de « plantes amies » pour repousser les nuisibles



Réintroduction d'auxiliaires pour lutter naturellement contre les insectes ravageurs

BIEN S'ENTOURER ! DEVELOPPER DES PARTENARIATS

CHAMALIÈRES



1/ Réseau de professionnels et d'experts

- La FREDON
- Agence d l'Eau
- Jardin Botanique de France
- Ligue de protection des oiseaux

...

2/ Tissu Associatif local

Panse bêtes : suivi de l'évolution de la faune urbaine

Jardin en herbe (Sauvage dans la rue) : science participative

...

3/ Les institutions

- Clermont Auvergne Métropole
- Label ville et villages fleuris

...

4/ Les Medias : relais d'information essentiels pour véhiculer le message



+

clermont
auvergne
métropole





**INFORMER, SENSIBILISER,
ASSOCIER**

QUI ?



INFORMER, SENSIBILISER, COMMUNIQUER, ASSOCIER

Sensibiliser tous les acteurs de la vie de la cité afin qu'ils deviennent des Ambassadeurs d'une gestion environnementale éco-responsable et agissent comme un relai d'information = ECO-CITOYENS !

Les Elus

La Population
(riverains, forces économiques, bailleurs sociaux...)

Le personnel municipal

QUI ?

Les instances de Démocratie Participative
(comités de quartier CESM) **et les Associations**

Les scolaires, les enfants, le CMJ



**INFORMER, SENSIBILISER,
COMMUNIQUER, ASSOCIER**

QUOI? QUEL MESSAGE ?

1ER MESSAGE : RISQUES SANITAIRES ET DE SANTÉ PUBLIQUE

CHAMALIÈRES



Ville de référence et d'innovation

IMPACT SUR L'HOMME

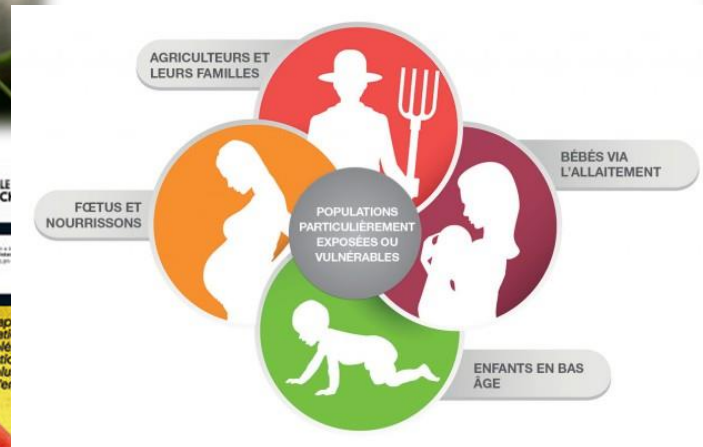
Risques sur la santé



Risques pour les agents qui manipulent les produits



Toxicité des produits



Risques pour tous! Nous sommes exposés !
Nous les respirons ! Nous les ingurgitons.

IMPACT SUR LA FAUNE

Risques pour les insectes et animaux



Les pollinisateurs



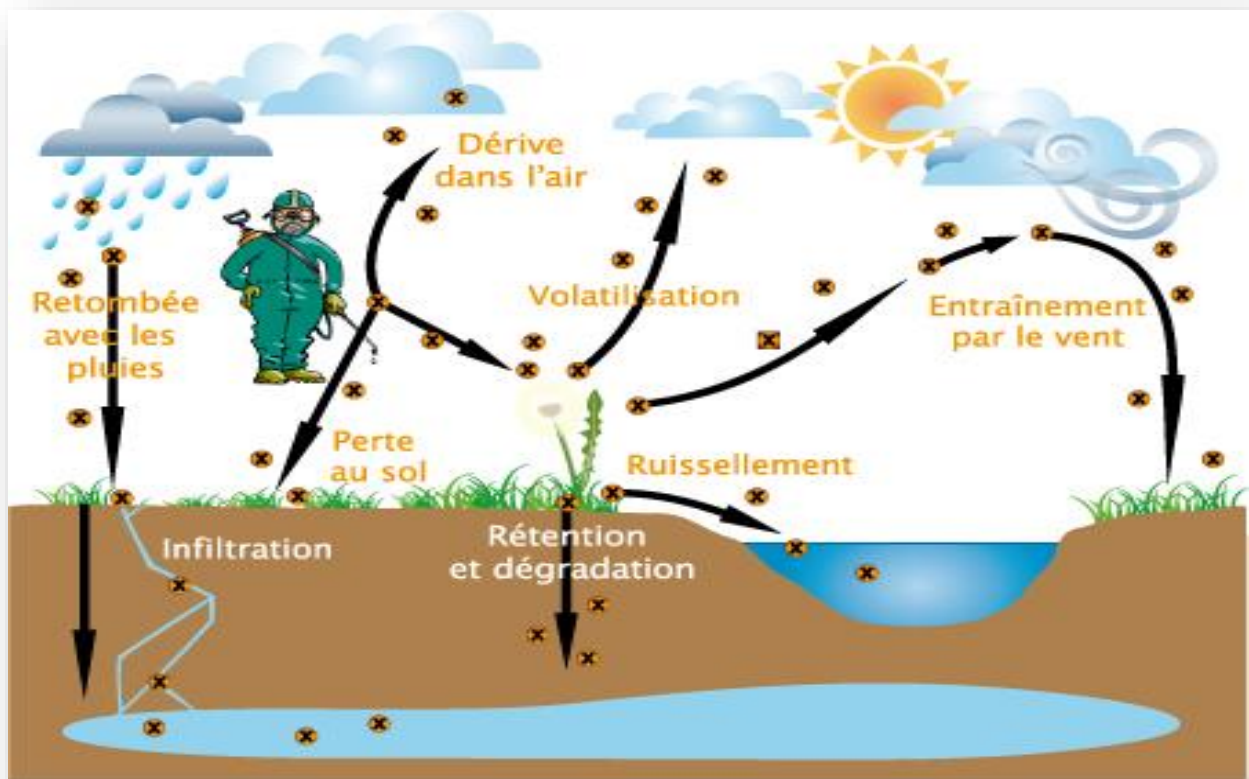
**"Si l'abeille disparaît,
l'humanité en a pour 4 ans."**
Albert Einstein



Les animaux domestiques

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

On les retrouve absolument partout, en quantité variable



POLLUTION DES SOLS ET ET DES NAPPES PHRÉATIQUES



2ème MESSAGE : UN CHOIX RAISONNÉ MAIS CONTRAIGNANT

- ❖ En s'imposant ce mode de gestion environnemental responsable **dès 2011**, Chamalières n'a pas fait le choix de la facilité mais de la responsabilité.
- ❖ Ce mode de gestion reste, en pratique, très contraignant pour la collectivité.
- ❖ La non-utilisation de produits chimiques nécessite en effet une très forte implication des agents municipaux : 30% de temps de travail en plus et des conditions de travail plus difficiles

VERDURE ■ La mairie de Chamalières a lancé une chasse raisonnée aux herbes folles

Du chimique à l'écologique

Pour réduire les traitements phytosanitaires, Chamalières a choisi des méthodes de désherbage plus écologiques.

« Sauvage et cultivée, la nature en ville, c'est la vie en ville », Alain Bresson, premier adjoint au maire de Chamalières et conseiller général, ne souhaite pas la disparition intégrale des mauvaises herbes. « Pas si mauvaises que ça, elles ont aussi des qualités ». Il prône plutôt une gestion raisonnée des espaces verts qui valoriserait la nature dans les zones urbaines.

La ville de Chamalières a donc été divisée en plusieurs zones afin d'adapter le désherbage à une logique de développement durable. En centre-ville, tolérance zéro envers les herbes folles, dites adventices. Depuis deux ans, la mairie limite les traitements à l'aide de produits phytosanitaires.

Cinq techniques de désherbage

« Nous avons mis en place des techniques différentes afin de ne plus toucher les zones à risques, comme les alentours de la Triaite », explique Eric Lemarchal, responsable du service espaces verts, développement durable et propreté urbaine. Désherbage thermique par un



BRÛLAGE. Le désherbage thermique, plus respectueux de l'environnement que les produits phytosanitaires. PHOTO BERNARD BRUNEL

procédé de brûlage, paillage (technique consistant à recouvrir le sol de matériaux organiques, comme des écorces de pin ou des copeaux de bois), désherbage mécanique avec une brosse mécanique, débroussaillage, ou, plus simple encore, désherbage traditionnel à l'aide d'une binette, chaque méthode est choisie en fonction du site à traiter. Employés des espaces verts et balayeurs se chargent de la

chasse aux herbes. « La tâche représente l'équivalent de cinq salariés à temps plein », souligne Eric Lemarchal.

Plus on s'éloigne du centre-ville, plus les herbes folles sont tolérées. Exception faite des carrés de terre autour des arbres de ville, comme le spécifie Eric Lemarchal. « Nous allons laisser pousser l'herbe afin de favoriser la biodiversité, notamment la présence d'insectes pollinisateurs ». ■

EXPOSITION

Intérente. Afin de sensibiliser le grand public à la biodiversité et d'apporter un regard artistique sur les plantes adventices, une exposition de photographies, prises par Catherine Philippe, sera présentée du 23 juin au 7 juillet. Elle se tiendra à plusieurs endroits de la ville, notamment autour des zones de marche.



Contrairement aux idées reçues, le recours aux pesticides n'est pas plus facile pour le jardinier.

Plus de **90 %** des quantités utilisées de pesticides n'atteignent pas le ravageur visé.



❖ **Trop souvent appelée à tort « mauvaises herbes»** et dénoncées pour leur aspect inesthétique, ces herbes participent activement au développement d'une nouvelle biodiversité et favorisent le maintien et le retour de la faune et flore sauvage sur notre territoire

❖ Il faut changer de regard sur les « mauvaises herbes » et la conception de la propreté urbaine

❖ **Un trottoir désherbé chimiquement, est-il plus propre qu'un trottoir sur lequel ont fleuri quelques pissenlits ?**



Cette flore spontanée n'est pas signe d'un manque d'entretien ou de négligence mais d'une nature en pleine santé !



- ❖ Ma commune s'engage ! Moi aussi !
- ❖ Le lutte contre les pesticides : un combat collectif !
- ❖ Nous sommes tous responsables de l'Environnement que nous laisserons aux futures générations.





**INFORMER, SENSIBILISER,
COMMUNIQUER, ASSOCIER**

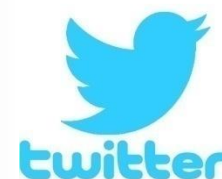
COMMENT? PAR QUELS MOYENS ?

Supports Numériques

- Site Internet de la collectivité : création d'un onglet dédié à la communication sur la gestion environnementale

The screenshot shows the website for Chamalières, titled 'Ville de référence et d'innovation'. The navigation menu includes: Enfance, Education et Jeunesse; Culture, Sports et Vie associative; Solidarité, Santé et Prévention; Urbanisme, Environnement et Cadre de vie; and Economie et Emploi. The main content area features a large image of a park with people sitting on the grass. Below this, there is a section for 'Gestion environnementale, espaces verts, propreté urbaine' with a sub-section 'Chamalières : Ville Responsable en matière de gestion environnementale'. This section includes a photo of a street cleaning activity and text stating: 'Nettoyage des rues, balayage, désherbage figurent parmi les (...)'. Another sub-section is 'L'éducation à l'environnement' with text: 'Depuis 2007, la Ville de Chamalières s'investit dans l'éducation à l'environnement. Plus de 1 000 enfants (...)'. A sidebar on the left lists various services like 'Gestion environnementale, espaces verts, propreté urbaine', 'Chamalières : Ville Responsable...', 'L'éducation à l'environnement', 'Ville fleurie', 'Charte de l'arbre', 'La Tiretaine', 'Parcs et visites', 'Urbanisme', 'Déplacements / stationnement', 'Citoyenneté', and 'Sécurité'. A search bar and a 'Rechercher' button are visible. At the bottom, there is a 'SOYEZ INFORMÉS' section.

facebook



Les réseaux sociaux

La lettre d'information municipale





❖ Articles réguliers

❖ Plaquette informative, centrale, détachable (document réutilisable lors de l'organisation d'animations, d'ateliers et pendant la fête de la Nature)

DOSSIER INFORMATIF DÉTACHABLE

Chamalières engagée pour la protection de l'environnement

Chers Chamaliéroises, Chers Chamaliérois,

La Commune a fait le choix d'une gestion environnementale responsable. Cette volonté s'est traduite, dès 2012, par la suppression progressive de l'utilisation de produits chimiques tels que les pesticides ou les désinfectants et la mise en place d'une charte de l'arbre.

Notre Ville est particulièrement attentive aux conséquences que peuvent avoir les interventions humaines en matière environnementale. Aussi, notre Municipalité communique régulièrement pour sensibiliser les Chamaliérois sur la gestion des espaces publics et parcs arborés. Ainsi, en réponse à un questionnement régulier de la population notamment via nos instances participatives (Conseil Economique et Social Municipal, Comité de Quartiers Sécurité-Propreté-Cadre de vie), sous l'impulsion de Julie DUVERT, Adjointe à la Déléguée de proximité et à la Communication, et Conseillère Communautaire, de Jacques AUBREY, Adjoint en charge des Travaux, de la Propreté et des Espaces Verts et de Gérard NOËL, Adjoint en charge de l'Environnement et avec le concours des services de la Ville de Chamalières, nous avons organisé une réunion publique d'information et développé cette plaquette informative. L'objectif de ces actions étant de sensibiliser chacun d'entre nous sur les enjeux d'une gestion environnementale responsable, d'en mesurer les enjeux et les contraintes pour les collectivités et de partager de bonnes pratiques, des idées et astuces pour l'entretien de nos jardins.

Lucien GISCARD D'ESTAING
Maire de Chamalières,
2^{ème} Vice-président de Clermont-Communauté

Vers une gestion environnementale responsable : un choix de santé publique et de préservation de l'environnement :

Qu'est ce qu'un produit phytosanitaire, un pesticide, un biocide ?

Ce sont des substances chimiques ouées de propriétés toxicologiques pour lutter contre les organismes nuisibles (insecticides), de ceux capotes d'insectes (insecticides), de végétaux champignons (fongicides), de végétaux (herbicides) ou d'animaux (antiparasitaire).

Les produits phytosanitaires sont nuisibles à la santé des passants et des agents qui les manipulent. Lors de l'application, 95% des risques liés aux pesticides proviennent du contact avec la peau : allergies, brûlures, vomissements. Des rapports scientifiques mettant en cause les pesticides dans le développement de troubles neurologiques et hormonaux et de maladies graves. Des conséquences dont il est encore difficile à ce jour de mesurer les effets exacts à long terme. Néanmoins dans un rapport de juin 2013, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) indique qu'il semble exister une association positive entre exposition répétée à des pesticides et certains pathologies chez l'adulte : la maladie de Parkinson, le cancer de la prostate et certains cancers hématoépithéliaux (lymphome non hodgkinien, myélome multiple).

Au-delà des risques sanitaires, il ne faut pas négliger l'impact de ces produits sur la biodiversité et l'environnement, sources d'importantes pollutions des sols, des cours d'eau et nappes phréatiques et de la disparition progressive de nombreux organismes vivants. Il faut très alarmant : des pesticides ont été détectés dans 29% des cours d'eau en métropole. (Source : Ministère de l'écologie).

ATTENTION AUX IDÉES REÇUES !

Tous les produits phytosanitaires ne sont pas nocifs pour l'environnement. Il est possible de trouver des produits à base de produits naturels (insecticides, fongicides, herbicides, antiparasitaires).

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

Chamalières

magazine

CHAMALIÈRES
Ville de référence et d'innovation
JULIET 2014

Herbe en Ville

Depuis 2005, la Ville de Chamalières s'est engagée dans une gestion durable de ses rues, parcs, jardins, ... En ce sens, le service des Espaces Verts et du Développement Durable a mis en place un nouveau mode de gestion des espaces verts, plus respectueux de l'environnement, des ressources naturelles et des écopistes : la gestion différenciée.

Pour cela, un entretien adapté aux caractéristiques géographiques et écologiques du site, à son usage et à sa fréquentation est défini. Ainsi, en utilisant par exemple des méthodes alternatives de désherbage, il est possible à chacun de profiter des espaces verts chamaliérois sans crainte pour sa santé !

Dès 2011, la Commune a pris le parti de restreindre, voire, dès que cela est possible, de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et d'adhérer à la charte d'entretien des espaces publics du groupe PHYTAUVERGNE - valant à la Ville d'Orléans, en 2012, d'un label environnemental niveau 2. En partenariat avec l'agence de conseil environnemental la FREDON - Auvergne, le service des Espaces Verts et du Développement Durable a mis en œuvre un Plan de Désherbage Communal dans lequel des règles d'entretien sont préconisées pour chaque type d'espace identifié.

Les agents des Espaces Verts ont été sensibilisés et formés aux pratiques de désherbage alternatives. La Ville a également investi dans du matériel spécifique de désherbage qui est désormais manuel, mécanique ou thermique.

Ville durable

La Ville qui souhaite encourager les Chamaliérois à s'engager dans cette approche environnementale a par exemple intégré au Concours Communal de Fleurissement des critères de « gestion écologique du jardin » permettant l'attribution d'une bonification aux participants qui adoptent des méthodes en cohérence avec les pratiques de développement durable.

Dossier informatif détachable

L'eau, une ressource inestimable !

L'eau de Chamalières... beaucoup de nos voisins nous l'envient, pourtant peu de personnes savent exactement d'où elle provient. Qui entretient les réseaux ? Quelles sont les sources qui nous alimentent ? Comprenez-vous toujours bien votre facture d'eau ? Ce dossier spécial va tenter de répondre à toutes les questions que vous vous posez de la manière la plus simple possible. Parce que l'eau est une ressource fragile, il est de notre devoir de la préserver...

D'où vient l'eau de votre robinet ?

96 km, c'est la longueur totale du réseau d'eau potable de Chamalières. 96 000 m³ de canalisation qui permettent d'amener l'eau depuis quatre sources différentes jusqu'à votre robinet.

Une partie de l'eau vient de captages situés sur les communes de Goyssat et de Mazauges de l'autre côté de la chaîne des Pays. 3 stations de pompage sont nécessaires pour amener l'eau jusqu'à Chamalières. Une autre partie de l'eau provient de deux sources situées à Chamalières.

- Comparaison de la concentration entre l'eau minérale (en mg/l)
- de Chamalières et de prestigieuses eaux minérales (en mg/l)

Réalisation Julie DUVERT 24.01.2017

Créer des jardins pédagogiques



- ❖ Organiser des visites guidées des jardins pédagogiques et des serres municipales, animées par les agents de la ville afin qu'ils puissent partager leurs connaissances .



Un jardin vivant !

Sciences participatives : associer la population !

❖ Journée de la citoyenneté



Chamalières → Vivre sa ville

POUR TOUS ■ Première édition de la Journée de la citoyenneté et de la convivialité réussie dans trois quartiers

Solidarité et entraide pour l'embellissement

La matinée citoyenne organisée dans trois quartiers de la commune, centre-ville, Beaulieu, Gambetta s'est transformée en un rassemblement convivial intergénérationnel.

À l'initiative de Louis Giscard d'Estaing, maire de Chamalières, cette journée citoyenne dédiée à Chamalières qui s'est déroulée dernièrement, a été l'occasion pour petits et grands de se rassembler et de devenir des acteurs de la ville de demain. Entre autres activités d'embellissement de l'espace public, les maîtres mots de cette journée, solidarité et entraide, résonnent encore dans la tête des participants : riverains, commerçants, élus, agents municipaux.

Cette matinée citoyenne organisée dans trois quartiers de la commune, centre-ville, Beaulieu, Gambetta s'est transformée en un rassemblement convivial intergénérationnel. « Les petits chantiers réalisés



PARKING DU LANGUEDOC. Travaux et embellissement des espaces végétalisés et plantation de plantes aromatiques par les élus et les Chamaliérois.

dans le cadre de cette journée citoyenne n'ont bien sûr pas pour vocation à se substituer au travail des Services Municipaux

mais sont l'occasion pour les Chamaliérois, petits et grands, de devenir acteurs de leur ville, de s'approprier leur cadre de vie

et de renforcer la solidarité et le lien social dans les quartiers : Isabelle Duvert, adjointe à la démocratie de proximité, Assa-

riément une première qui ne restera pas sans suite !

Des actions dans les différents quartiers
Sur le parking de la rue du Languedoc, embellissement et entretien des massifs végétalisés, de l'espace public et plantation de plantes aromatiques pour les riverains en présence de plusieurs élus dont Marie Destouches David.

Quartier Beaulieu : débroussaillage, nettoyage et embellissement des berges de la Tiristaine, de Port et parc Beaulieu, de l'avenue Voltaire et plantation de fleurs sur des Moulins en présence de nombreux élus dont Julie Duvert, adjointe, et Chantal Lavat, conseillère municipale déléguée.

As Square Champetel, bonne humeur au square Champetrel pour le sablage du parc, plantation de plantes aromatiques pour les riverains en présence du maire Louis Giscard d'Estaing, de Marie-Anne Basset, formatrice adjointe et conseillère départementale, de Julie Duvert, adjointe, d'Eric Spina, et Christel Proumourel, conseillers municipaux et de nombreuses Chamaliéroises. ■

❖ Concours de fleurissement

Chamalières et Royat → Vivre sa ville

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2016 ■ Neuf chamaliérois inspirés ont été récompensés

Ces habitants ont la main verte

Le concours fleurissement 2016 a décerné ses prix parmi les 33 participants.

La ville de Chamalières organise chaque année un concours de fleurissement. Cette année, c'est à la serre des Farges qu'a eu lieu la remise des prix jeudi dernier en présence du maire, Louis Giscard d'Estaing et de son adjointe. L'année 2016 a vu l'inscription de 33 participants, répartis entre les catégories suivantes : maisons - jardins, immeubles collectifs, balcons et fenêtres, commerces.

Début juillet, les membres du jury ont parcouru la ville de Chamalières pour apprécier les réalisations de chacun des inscrits et établir en fonction une grille d'évaluation. Le maire et les élus ont tenu à récompenser les participants.

Résultats
Catégorie Immeubles collectifs - Balcons-fenêtres, 1^{er} prix :



CONCOURS DE FLEURISSEMENT. C'est à la serre des Farges, en présence du maire, que les lauréats ont reçu leur prix.

Annie Montorrier, 2^e prix (ex aequo) : Mme Bourdié et M. Madeleine, 3^e prix : Résidence Les Florances

Catégorie Maison individuelles-jardins, 1^{er} prix : Madame Thalamie, 2^e prix : Serge Tzorin, 3^e prix : S. Vasson.

Catégorie Commerces et locaux professionnels, 1^{er} prix : M. Bosley, 2^e prix : William Vernet, 3^e prix : Caroline Mitoche. ■



❖ Mettre à disposition des parcelles communales pour accueillir des jardins communautaires

Faire une culture sans pesticide

La Ville de Chamalières met à la disposition des habitants aux revenus modestes une vingtaine de jardins implantés sur des zones naturelles. Ces terrains permettent de préserver légumes et potagers sous condition de n'utiliser aucun produit phytosanitaire. Tous les jardiniers en herbe se sont retrouvés à la Maison des associations de Chamalières la semaine dernière.

Eric le Maréchal, responsable du service espace vert de la Ville leur a présenté Patrick Berthémy, responsable de la production florale. Gérard Noel, adjoint à la démocratie de proximité et conseiller communautaire en charge du développement durable ont tenu à sensibiliser les jardiniers sur l'importance d'une gestion éco-responsable des terrains.



ÉCO-RESPONSABLES « Vous êtes le ferment du développement durable » a déclaré Gérard Noel, adjoint à l'environnement.

Le but de cette rencontre était de découvrir toutes les astuces permettant de chasser les pucerons mais aussi d'éradiquer certaines maladies des végétaux sans pesticide. Aujourd'hui, une trentaine de conventions sont signées avec la commune. Chacun dispose d'une parcelle d'environ 200m². Fleurs, fruits légumes, ils s'appro-

prisent ce petit lopin de terre dans une approche paysagère même s'il ne s'agit pas d'un lieu de détente où tout est permis. Mais outre la vocation première de ces jardins, des liens sociaux se tissent entre les occupants : échanges de graines, dégustation des produits, conseils en jardinage ou échanges de recettes de cuisine : on cause d'un jardin à l'autre, de tout et de rien, de la météo, des insectes, des variétés qui donnent et de celles qui donnent moins. Ces jardins sont surtout un prétexte pour rompre l'anonymat, favoriser les rencontres et nouer des liens entre les habitants du quartier quel que soit leur âge, leur culture et leur milieu social. »

❖ Réappropriation de l'espace public par les citoyens avec des plantations collectives : massifs de fleurs, jardins aromatiques



RÉUNION ■ Nouvelle initiative à Chamalières en matière de démocratie de proximité et d'eco-citoyenneté L'embellissement de la commune suscite l'intérêt des riverains

Suite à une consultation publique en septembre dernier pour définir les essences d'arbres à planter rue Adrien-Marie, de nombreux riverains ont manifesté leur intérêt, dans une démarche citoyenne, de s'investir dans l'embellissement et l'entretien des pieds d'arbres de la rue.

A cette occasion, une réunion d'information a eu lieu à la maison des associations de Chamalières en présence de Julie Duvert, adjointe à la démocratie de proximité, Chantal Laval, élue référente du quartier Beaulieu-Claussat, et Gilbert Lalo, membre du Comité de quartier étaient également présents. Le but de cette réunion était de sélectionner graines et plants,



EMBALLAGE DE SEM. Sélectionner graines et plants pour égayer les pieds d'arbres - tel était l'objectif de cette réunion d'information

sous les conseils avisés de Jean-François Bivalier, agent municipal chargé de la propreté urbaine. « Cette volonté de participation citoyenne a été spontanément proposée par plusieurs riverains s'investissant dans une démarche de démocratie de proximité et d'eco-responsabilité encouragée par la municipalité » a souligné Julie Duvert.

Cette initiative, remuant des Comités de quartier, créés par le maire Louis Guehard d'Estating en 2014 reposent sur des principes critiques et démocratiques fondamentaux, tels que la participation citoyenne active, le sens de l'engagement, l'éthique de la responsabilité et de l'intérêt général. »



Organiser des actions/ des animations pour sensibiliser et associer



La fin des pesticides et désherbants



Quelque 200 personnes se sont retrouvées dernièrement, salle du Carrefour Europe de Chamalières, pour une conférence lançant la fête de la nature. Cette soirée, animée par Eric Le Maréchal, Patrick Barthélémy et Laurent Longchambon, avait pour but d'expliquer à la

LES 24 ET 25 MAI ■ Au parc Montjoly à l'occasion de la Fête de la nature

Entre conférence, stands et ateliers

Pour la 2^e année consécutive, la ville de Chamalières a participé, les 24 et 25 mai, à la Fête de la Nature.

Les 24 et 25 mai se déroulent partout en France, la Fête de la nature (*). Pour la deuxième fois consécutive, la ville de Chamalières, qui mène une politique de développement durable depuis quelques années, était de la fête. Et c'est au cœur du parc Montjoly que les « jeunes pousses, herbes folles et vieilles branches » (thématique de cette nouvelle édition), ont donné rendez-vous au public, entre conférence, découvertes et ateliers.

« Jeunes pousses, herbes folles et vieilles branches »

A cette occasion, un diaporama a été présenté par Patrick Barthélémy et Laurent Longchambon sur le thème « La faune et la flore de Chamalières ». Cette projection commentée devait avoir lieu en plein air mais la météo maussade a malheu-

EN MAGES



PARC MONTJOLY

CONFÉRENCE. De la chouette hulotte du parc Montjoly aux orchidées sauvages, la faune et la flore étaient à l'honneur (ci-contre à gauche). **BILOBA.** L'association avait installé hamacs et filets dans les arbres pour « voir d'en haut, autrement ». (ci-contre à droite). **STANDS.** De nombreuses associations étaient réunies pour sensibiliser le public, proposer des dégustations de plantes et de produits à base de plantes, présenter des nichoirs, parler de la sauvegarde. Des stands qui ont notamment vu Louis Giscard d'Estaing, maire, Marie-Anne Basset 1^{re} adjointe, Julie Duvert, adjointe à la communication accompagnés des services techniques (ci-dessous).



CHAMALIÈRES

Une opération doublement écologique

Étonnement et curiosité pour les Chamaliérois qui ont pu croiser dans les rues un cheval avec attelage, venu renforcer le travail des agents du service environnement. Cet attelage a en effet permis aux équipes de procéder au désherbage thermique des rues et à l'arrosage des massifs fleuris.

« Cette animation est un bon moyen de médiation auprès des riverains pour communiquer sur les pratiques éco-responsables mises en œuvre par la commune comme la réduction des pesticides, des massifs floraux moins consommateurs en eau », soulignent élus et responsables de la Ville lors d'une visite de terrain. Celle-ci concernait les élus (Julie Duvert, Gérard



SPECIALE INSOLITE. Les employés de la ville ont profité d'un attelage un peu insolite pour arroser les massifs floraux de la ville.

L'agent municipal Gourette, et le maire Rémil Ducrocq (auvergnat).

Photo de la Banque

A l'instar de Jardins en Herbes, de nombreuses associations tenaient un stand pour divertir et sensibiliser un public venu nombreux.



Chamalières & magazine

Volcans → Chamalières

NATURE ■ Des ateliers se sont tenus sur la biodiversité et la flore sauvage en ville

Mauvaises herbes ? Au contraire

On les surnomme souvent à tort mauvaises herbes. Elles sont pourtant signes « d'une nature en pleine santé », comme l'a expliqué l'ingénieur et botaniste Claude Figureau.

A l'initiative de l'association Jardins en herbes et du Jardin Botanique d'Autvergne, deux journées de formation ont été organisées la semaine dernière, dédiées au



Stands d'information, ateliers, conférence-débat, fête de la nature, visites guidées...

LES MÉDIAS : un relai d'information essentiel

CHAMALIÈRES



Ville de référence et d'innovation

RÉUNION ■ Nouvelle initiative à Chamalières en matière de démocratie de proximité et d'eco-citoyenneté

L'embellissement de la commune suscite l'intérêt des riverains

Une consultation publique a eu lieu le 15 novembre dernier pour définir les préférences d'arbres à planter. Adrien Morin, de nombreux riverains ont manifesté leur intérêt pour une démarche citoyenne et d'investissement dans l'embellissement et l'entretien des arbres de la rue.



« Cette volonté de participation citoyenne active proposée par plusieurs riverains s'inscrit pleinement dans une démarche de démocratie de proximité et d'eco-responsabilité... »

Volcans → Chamalières

NATURE ■ Des ateliers se sont tenus sur la biodiversité et la flore sauvage en ville

Mauvaises herbes ? Au contraire

On les surnomme souvent mauvaises herbes, mais elles ont des signes...



france bleu pays d'auvergne

INFO MAGAZINE

Chamalières ■ « Alternatives aux insecticides »

Chamalières ■ Une opération doublement écologique

Étonnement et curiosité pour les Chamaliérois qui ont pu croiser dans les rues un cheval avec attelage, pour renforcer le travail des agents du service environnement. Cet attelage a en effet permis aux...



LA MONTAGNE

La fin des pesticides et désherbants



LES 24 ET 25 MAI ■ Au parc Montjoly à l'occasion de la Fête de la nature

Entre conférence, stands et ateliers

Pour la 2^e année consécutive, la ville de Chamalières a participé, les 24 et 25 mai, à la Fête de la Nature.

EN MAGES

PARC MONTJOLY CONFÉRENCE De la chouette huppée au porc, Montjoly aux orchidées sauvages et à la flore était...

renseignement contraint les participants et organisateurs à se réfugier à la Maison des associations. Patrick Barthélemy, agent des espaces verts, est aussi un fier d'entomologiste. Quant à Laurent Longchambon, il est le président de l'association Patrimoine des petites mammifères sauvages des villes. De la chouette huppée aux salamandres, de la bourrasque aux rocailleries, la liste est...

LE SEMEUR hebdo

Parcours dans une ville fleurie

Confirmer un niveau d'excellence et partager les progrès accomplis depuis 2010 : tel était l'objet de...



Du chimique à l'écologique

VERDURE ■ La mairie de Chamalières a lancé une chasse raisonnée aux mauvaises herbes. Pour réduire les traitements phytosanitaires, Chamalières a choisi des produits naturels.



Les élus aux assises nationales de la biodiversité

CHAMALIÈRES ■ Pour mieux réaffirmer leur engagement en matière environnementale, les élus de Chamalières ont participé aux assises nationales de la biodiversité à Clermont-Ferrand à l'occasion de la Journée de la biodiversité.

La journée d'ouverture des assises nationales de la biodiversité, à Clermont-Ferrand a été l'occasion pour les élus de Chamalières de participer à la conférence nationale de la biodiversité.

rhône-alpes auvergne

france 3

Faire une culture sans pesticide

La Ville de Chamalières met à la disposition des habitants aux revenus modestes une vingtaine de jardins implantés sur des zones naturelles. Ces terrains permettent de préserver vergers et potagers sous condition de n'utiliser aucun produit phytosanitaire. Tous les jardins en herbe se sont re-



Étonnante flore des trottoirs

URBAINE ■ L'inventaire des plantes sauvages de Chamalières a commencé. La ville propose tous les ans au public de venir découvrir la flore sauvage de la commune. Ils ont été appelés à participer à l'inventaire dans leur quartier.





CONCLUSION





Conférence régionale Santé-Environnement



Echanges avec l'assemblée
(12h45-13h10)





Conférence régionale Santé-Environnement



Présentation des ateliers de travail
(13h10-13h15)

